

Communiqué de presse

Journée Internationale d'Information Retraite

Vous êtes, ou avez été, salarié(e) en Allemagne ?

Vous vous posez des questions à propos de votre future retraite allemande : à quel âge peut-on la demander ? Comment est-elle calculée ? Quel organisme prendra en compte les cotisations versées ?

Pour répondre à vos interrogations, la caisse de retraite allemande (Deutsche Rentenversicherung) sera présente à une Journée Internationale d'Information Retraite le **25 mai 2016** à la **Carsat 1 route de Rouffach à COLMAR**.

A cette occasion, nous vous proposons de rencontrer, **exclusivement sur rendez-vous**, un conseiller retraite de la caisse allemande.

Prenez rendez-vous en téléphonant dès à présent au 03.88.65.24.97
ou au 3960 (sélectionner choix 3, puis le N° de votre département et choix 0).

Contact PRESSE : sophie.lebru@carsat-am.fr